

Le territoire passe au très haut débit

Lors du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé en début de semaine, le président Didier Rambaud a présenté les 12 commissions thématiques intercommunales, ainsi que la désignation des représentants aux commissions thématiques intercommunales.

Un fast-food bientôt

Toutes les propositions ont été adoptées à l'unanimité. Était également à l'ordre du jour le vote des indemnités de fonction du président et des vice-présidents. Les indemnités adoptées à l'unanimité restent en deçà de la possibilité offerte (environ -30 %). L'avant dernier point abordé et adopté à la majorité mois

six abstentions a été la délibération autorisant CFA-Financière Duval à vendre une parcelle se situant près du siège de la Communauté de commune à une enseigne de fast-food. Cette implantation permettra d'étoffer l'offre de restauration du territoire. Cela permettrait la création de 40 emplois dont 30 à temps plein. L'ouverture de ce restaurant est prévue pour la fin d'année.

Le dernier point abordé concernait le développement numérique. La Communauté de commune a pour premier objectif de desservir en fibre optique le parc d'activité Bièvre Dauphine. En parallèle le conseil général de l'Isère lance le projet "Isère numérique" qui a pour but d'appor-

ter la fibre optique dans le territoire. Bièvre-Est en est le territoire pilote et va bientôt construire son premier répartiteur numérique. La Communauté de commune cherche deux autres lieux d'implantation sur Izeaux et Chabon. Pour cela Franck Bailly, vice-président en charge du numérique, a demandé au Conseil communautaire d'autoriser le président à signer divers contrats avec une entreprise privée pour la location du génie civil, afin de limiter les coûts et la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le conseil général de l'Isère pour la construction du shelter. Les délibérations ont été votées à l'unanimité.



Les instances se mettent en place au conseil communautaire.